



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>5307</b>	De <b>Mme Dominique Orliac</b> ( Radical, républicain, démocrate et progressiste - Lot )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture, agroalimentaire et forêt	<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture, agroalimentaire et forêt	
<b>Rubrique</b> >organisations internationales	<b>Tête d'analyse</b> >ONU	<b>Analyse</b> > alimentation et agriculture. représentation permanente.
Question publiée au JO le : <b>25/09/2012</b> Réponse publiée au JO le : <b>18/12/2012</b> page : <b>7538</b>		

### Texte de la question

Mme Dominique Orliac attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la représentation française de la FAO (Food and Agriculture Organisation). En effet, depuis quelques jours, cette représentation installée dans les locaux du ministère est fermée. Cela ne manque pas d'étonner alors que notre pays est un des premiers contributeurs financiers de cette institution internationale. Elle lui demande des explications sur cette situation et quelle sera la forme de représentation de la FAO, organisme important pour notre filière agricole, en France dans l'avenir.

### Texte de la réponse

Le responsable du bureau de l'information de la FAO (Food and Agriculture Organization - Organisation spécialisée des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation) à Paris, installé dans les locaux du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt jusque ces derniers mois, a été récemment affecté à Rome sur décision du directeur général de la FAO. Ce bureau, qui dépend du département de la communication de la FAO, avait pour vocation essentielle de mieux faire connaître au grand public français les actions menées par la FAO pour lutter contre la faim dans le monde. Une évaluation quant à l'opportunité de conserver ce bureau à Paris est actuellement en cours à la FAO. La position française sur cette question est la suivante : une fermeture du bureau pourrait s'inscrire en pleine cohérence avec les mesures de saine gestion que la France préconise pour l'organisation, dans un contexte de révision de son déploiement géographique, qui devrait se faire au profit des régions souffrant le plus d'insécurité alimentaire. Les relations institutionnelles entre la France et la FAO sont assurées quant à elles par le biais de notre représentation permanente auprès de la FAO à Rome, ainsi, le cas échéant, que par la participation directe de délégations françaises à un certain nombre d'événements majeurs organisés par la FAO (organes directeurs de l'organisation, comité de la sécurité alimentaire mondiale, négociations de directives volontaires pour une gouvernance foncière responsable...). Ainsi la fermeture du bureau d'information à Paris ne remet nullement en cause l'implication et la mobilisation forte de la France au sein de la FAO, dont l'État est l'un des premiers contributeurs financiers. Les relations entre notre pays et la FAO demeurent très étroites, comme en atteste la rencontre le 17 septembre dernier à Paris entre le directeur général de la FAO et le Président de la République rencontre à laquelle assistait le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Cette rencontre a conduit à la participation, en tant que modérateur, du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt à une réunion internationale de niveau ministériel organisée par le directeur général au siège de la FAO à Rome le 16 octobre dernier. Enfin, la signature à Paris à l'occasion de la visite du directeur général d'un accord cadre de partenariat entre la France et la FAO par le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères



chargé du développement témoigne de nos excellentes relations avec la FAO et de la poursuite de l'engagement français auprès de la FAO pour les prochaines années.